

A propos du conflit avec l'Allemagne. - Le congrès de Vienne : 1814-1815

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 26

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

A propos du conflit avec l'Allemagne. — Le Congrès de Vienne. 1814-1815.

Le conflit avec l'Allemagne remettant en question la neutralité de la Suisse, nos lecteurs accueilleront sans doute avec intérêt quelques détails historiques sur le Congrès de Vienne, qui consacra cette neutralité.

Après l'abdication de Napoléon, en 1814, la grande famille des Etats de l'Europe se trouva tout aussi brouillée que la petite Confédération des Suisses. Depuis le commencement de la Révolution française, les guerres, les traités, les transmigrations des monarchies en républiques, puis des républiques en monarchies, avaient enlevé, avaient créé des droits souverains, démembré ou recomposé des territoires. La volonté de Napoléon, ce lien de fer de la nouvelle Europe, étant subitement rompu, des prétentions et des réclamations surgirent de tous côtés. Les satisfaire ou, du moins, les concilier, fut la tâche du *Congrès de Vienne*.

Jamais on ne vit d'assemblée politique plus imposante par le rang, le talent, la destinée et le nombre des personnages. Le vieux château, brillant de toutes les splendeurs d'une royauté hospitalière, et animé par le bruit de deux cents équipages, logeait l'empereur et l'impératrice de Russie, les rois de Prusse, du Danemark, de Wurtemberg, le roi et la reine de Bavière.

Vienne voyait, en outre, dans ses murs, les fils et les filles, les frères et les sœurs de ces monarches ; deux grands-ducs, quinze princes souverains, trente princes apanagés, les premiers hommes d'Etat de tous les cabinets de l'Europe, et près de 40,000 étrangers de distinction, accourus pour faire valoir leurs prétentions, ou pour étaler leur luxe et prendre part aux réjouissances.

Une longue suite de fêtes précéda les négociations : chaque jour et en tous lieux, la double ivresse de l'opulence et du plaisir. « A demain les

affaires sérieuses », semblaient dire les arbitres de l'Europe.

Au milieu de cet éclat arrivèrent, le 25 septembre, dans leur simplicité helvétique, les députés de la Confédération : le bourgmestre *Reinhard*, de Zurich, le conseiller de *Montenach*, de Fribourg, et le bourgmestre *Wieland*, de Bâle. La Diète les avait choisis parmi les désintéressés dans les querelles territoriales. Divers intérêts cantonaux ou locaux furent représentés par des députés particuliers. Argovie et Vaud, par exemple, chargèrent de la défense de leur existence l'ancien ministre helvétique *Rennger* et *F.-C. de la Harpe*, toujours bien accueilli par l'empereur Alexandre et dévoué à sa patrie.

La principale mission de la *députation fédérale* était de présenter au Congrès le pacte nouvellement adopté, et s'efforcer d'obtenir la reconnaissance de l'état politique de la Suisse, sa parfaite indépendance et sa neutralité dans toutes les guerres à venir. Afin de soutenir cette neutralité par une ligne de défense simple, forte et non interrompue, la Suisse redemandait la Valteline et ses frontières naturelles au nord. Elle sollicitait, de plus, une communication directe avec Genève et la possession de Constance.

Une *Commission pour les affaires de la Suisse* fut instituée au mois d'octobre. Cependant, les affaires n'avançaient guère ; longtemps les fêtes semblèrent la chose essentielle, et les députés suisses se virent eux-mêmes entraînés dans le tourbillon. « Le Congrès de Vienne danse, mais ne marche pas », dit un jour le prince de Ligne.

Enfin, le 15 novembre, la Commission entendit la députation fédérale, qui formula ses vœux et déposa le nouveau pacte fédéral sur le bureau. Quant au député bernois, il ne tarda pas à se convaincre de l'inutilité de ses revendications, les monarches étant d'accord de laisser les vingt-deux cantons intacts.

La position géographique de la ville de *Constance* semblait commander sa réunion à la Suisse. La Suisse la désirait depuis longtemps, mais la diffi-

culté pour elle d'indemniser le grand-duc de Bade lui fit perdre toute espérance.

A la frontière occidentale, l'arrondissement du territoire genevois et sa jonction avec le territoire suisse, dont il était séparé par l'enclave française, était aussi très important pour la Suisse. Ce point put être tranché grâce aux concessions faites par la France et le roi de Sardaigne.

Pendant qu'on se querellait en Suisse, qu'on atermoyait à Vienne, que la Suisse était à la veille de terminer son organisation politique et se livrait aux espérances que le Congrès lui laissait entrevoir, une commotion inattendue électrisa Vienne et la Suisse. *Napoléon revient !* Ce cri retentit aux oreilles des diplomates et parcourut l'Europe.

Trop à l'étroit dans l'île d'Elbe, Bonaparte venait de rompre son ban et, à la tête de quelques troupes fidèles, se précipitait sur la France. Grenoble et Lyon avaient ouvert leurs portes ; les Bourbons avaient repassé les frontières, et Paris proclamait de nouveau l'empereur. Bientôt une nouvelle guerre s'alluma en Europe, tous les peuples coururent aux armes, et la Suisse couvrit encore une fois ses frontières de Genève à Bâle, incertaine sur son avenir.

Le 13 mars 1815, le Congrès des huit puissances mit Napoléon hors la loi des nations, comme ayant rompu son ban et comme perturbateur du repos du monde. Il promit assistance à tous les pays que le captif évadé attaquerait. La Suisse reçut, avec cette déclaration, l'invitation pressante d'éloigner l'ex-roi d'Espagne, Joseph Bonaparte, qui habitait le château de Prangins.

Ces événements mirent un terme à toutes les lenteurs. Le jour de l'entrée de Napoléon à Paris, les puissances signèrent la décision des questions soumises à l'intervention du Congrès. Ce fut, dès ce moment, la base du droit public de la Suisse. Ces stipulations, qui furent ensuite sanctionnées par les votes unanimes des cantons, assu-

raient la garantie de la neutralité perpétuelle de la Suisse, statuait l'intégrité des dix-neuf cantons, et y ajoutait les trois nouveaux Etats de Valais, Neuchâtel et Genève; elles rendaient à celui de Vaud la vallée de Dappes, incorporaient à la Suisse, comme partie intégrante du canton de Berne, l'évêché de Bâle et le territoire de Bienne.

L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Russie et le roi de France s'engagèrent à réunir leurs forces pour mettre Napoléon hors d'état de troubler le repos de l'Europe. Les souverains alliés activèrent la marche de leurs armées vers les frontières de France; la seule Russie dirigeait 250,000 hommes sur le Rhin. Cent jours suffirent au développement de ce drame, dont Waterloo fut la dernière scène et le terrible dénouement.

Dès lors, Bonaparte disparut de la scène politique; on ne l'aperçut plus que dans l'affreux abandon auquel il était condamné, tantôt se promenant sur le triste rocher où il devait passer sa vie; tantôt, — lui naguère environné de toutes les pompes du trône, — assis près d'une petite fontaine sur un banc de sapin.

Tout souriait, au contraire, aux souverains alliés. L'Europe avait posé les armes; le Congrès reprenait ses séances, et la Suisse pouvait enfin recevoir l'acte définitif qui devait décider de son sort.

En ce qui concerne la neutralité, cet acte porte: « Les puissances reconnaissent authentiquement, que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse, et son indépendance de toute influence étrangère, sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière. »

Pluie !

Aimez-vous la pluie?... Vous trouverez peut-être la question étrange; mais, enfin, il y a beaucoup de gens qui adorent la pluie, et vous disent avec un air de satisfaction désespérant qu'ils ne respirent, ne digèrent et ne dorment que quand il pleut !

La pluie leur calme les nerfs.

Eh bien, si tous ceux qui se trouvent dans ces conditions ne sont pas venus aux Plans et à Pont-de-Nant, samedi et dimanche, ils ont eu grand tort, car ils auraient pu en prendre à discrétion.

Dans le trajet de Bex aux Plans, samedi, comme ça tombait!... Sous l'averse incessante, le Club alpin et les Sciences naturelles montaient là, résignés, le chapeau en forme d'éteignoir, le plaid ruisselant et le panta-

lon retroussé sur une chaussure indésirable.

Les conversations s'animaient peu, chacun s'appliquant à patauger le plus agréablement possible...

Ah! voici Frenières. Quel charmant refuge et quel bon petit vin blanc pour nous réjouir un peu le cœur !

L'atmosphère était étouffante, malgré la pluie; mais personne, — pour mieux se désaltérer, — ne songea à couper son vin avec de l'eau; nous en avions suffisamment comme cela.

Reprenons maintenant notre bâton de touriste et continuons sur les Plans. Inutile d'attendre une éclaircie; le programme du jour, c'est l'eau.

Aux Plans, nous trouvons M. B., du Club, qui nous a devancés. Il avait pris les devants, infatigable et dévoué comme toujours, pour tout organiser, tout arranger, en vue de la course à Savoleires, et de l'inauguration de l'inscription Rambert, le lendemain, ainsi que de la partie gastronomique de la fête.

Dès notre arrivée, il fut procédé à la distribution de la carte de fête, charmante lithographie, donnant la vue de Pont-de-Nant et servant de souche à 5 coupons :

- Bon pour souper.
- Bon pour coucher.
- Bon pour déjeuner.
- Bon pour collation au sommet.
- Bon pour dîner.

Un bon avait été oublié, cependant : *Bon pour se sécher.*

Au souper, la joie ne se mit de la partie qu'assez tard, — cela se comprend, — et grâce encore à un petit groupe de joyeux touristes qui entonnèrent quelques bons refrains patriotiques.

Et chacun alla se coucher avec l'idée consolante que le ciel nous avait suffisamment arrosés, et qu'évidemment sa provision d'eau était épuisée pour le moment. C'est dans cet espoir que nos touristes allèrent se mettre entre deux draps, en attendant la diane de 5 heures et le départ pour Savoleires.

Hélas! la nuit entière, les bondes du ciel restèrent ouvertes. On la versait, quoi! avec un bruit, un clapotage, un gargouillement à démonter les meilleurs caractères!...

Et dire que vers 5 heures du matin, un trop zélé clubiste, ne pouvant croire à une course manquée, et alors que tout ruisselait, fut assez cruel pour réveiller ses voisins de chambre, et crier au possesseur d'un

cornet : « Voyons, père C..., sonnez la diane ! »

— Pourquoi, la diane?... N'entendez-vous pas qu'il pleut à la rolle ?

Deux ou trois heures plus tard, nos touristes, groupés sous la veranda de l'hôtel Marlettaz, regardaient tomber la pluie, déconcertés, tristes comme des poules mouillées qui attendent sous l'abri la fin d'un orage.

Quelques intrépides, cependant, — n'oublions pas de le dire, — étaient partis quand même pour Savoleires, obéissant à la seule satisfaction de grimper pour grimper, et de vaincre une difficulté. On peut juger de leur déconvenue en arrivant au sommet, enveloppés de brouillard, fouettés par la pluie et jouissant d'une vue sur les Alpes à peu près semblable à celle qu'on a de la cave Marlettaz à minuit... Et encore, dans une cave, y a-t-il souvent, autour du guillon, de riantes et agréables éclaircies.

Ces braves grimpeurs ne nous en ont pas moins fait à leur retour une description enthousiaste du panorama de Savoleires.

Mais, vous savez, ça n'a pas pris.

Cependant, on fit bientôt son deuil de la course à Savoleires pour se préparer à la seconde partie de la fête, consacrée à une cérémonie chère à tous, l'inauguration de l'inscription Rambert. Aussi, chacun de se diriger vers Pont-de-Nant deux ou trois heures à l'avance, comme variante. C'est là, dans la petite buvette de M. Rappaz, que tous allèrent s'abriter et qu'on entendait geindre maint dialogue sur ce ton :

— Quel chien de temps !
— Quelle veine !
— Que c'est pourtant regrettable !
— On ne sait trop où se prend toute cette eau !...

— Brrou !... demandons encore un demi.

Seul, M. le professeur Ch. Secretan, qui arrivait de Bex, allègre et joyeux comme à 20 ans, ne se plaignait pas. Il est de ceux, paraît-il, à qui un pareil temps convient : « C'est une bonne pluie, j'aime assez ça, nous disait-il gaîment, ce n'est pas trop désagréable. »

Il est vrai que si quelqu'un devait prendre la chose philosophiquement, c'était bien l'honorable professeur.

Mais l'heure de la cérémonie approche. Quelques coups de cornet appellent tout le monde au pied du rocher, où une excellente collation est servie sous de larges bouquets de sapin.

Et bientôt toute l'assistance se for-